

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 05/09/2024 - 34132 - 2016 B 04732 - 823 359 336 - TIABAN

Désignation de l'entreprise		EURL TIABAN		15 rue des Violettes		Néant	
Adresse de l'entreprise				33320 EYSINES			
SIRET		8 2 3 3 5 9 3 3 6 0 0 0 1 8		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122023	
				Exercice N-1 clos le		31122022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISABLE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres* }	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	822	030	822		239
	Immobilisations financières* (1)	040	551 500	042		551 500	100 000
	Total I (5)	044	552 322	048	822	551 500	100 239
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3) }	068		070			2 400
		072	203 861	074		203 861	181 793
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	28 779	086		28 779	966
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	232 639	098		232 639	185 159
Total général (I + II)		110	784 961	112	822	784 139	285 398
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100		100	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)*	131		102 537		102 537	
	Report à nouveau	134		(5 855)			
	Résultat de l'exercice	136		103 892		(5 855)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		201 674		97 781	
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		394 029		49 506	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		355		359	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	98	2 465		4 136	
	Comptes courants d'associés	173		185 616		114 116	
	Autres dettes	175				19 500	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III		176		582 466		187 616	
Total général (I + II + III)		180		784 139		285 398	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		452 500
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		100 000

* Des exemples sont concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 383. NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: EURL TIABAN		Exercice N clos le 31122023		Exercice N-1 clos le 31122022		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
				217		218	2 300	15 800	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
Autres produits			230				1		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		2 300		15 801	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : 1 495 - immobilier :)			242	21 695	15 133		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	1 105	2 580		
	Rémunérations du personnel *			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252					
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de com- -merce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			255	239	274		
	Dotations aux provisions			256					
Autres charges	{ }	{ }	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		1			
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	23 218	17 987			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(20 918)	(2 186)			
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers		(III)	280	30 000				
	Produits exceptionnels		(IV)	290	100 000				
	Charges financières		(V)	294	1 559	1 386			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300	1 314		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	2 317	2 283			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	103 892	(5 855)			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	103 892	314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	2 160				
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	2 495				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	12 254			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. sexies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecimes)	991				
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987		Zones de reconstruction de la défense (44. terdecies)	127				
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	649			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)			Déduction exceptionnelle (art 39 decies F)				
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	21 301	354		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS									
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356					
Déficits antérieurs reportables : * 5.855 dont imputés sur le résultat :						360 5 855			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	15 446	372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **784 139** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **132 300** euros
 - un total charges de **28 408** euros
 - dégage un résultat de **103 892** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **EURL TIABAN** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés en date du 27 Mars 2024 par le dirigeant.

Le bilan de l'exercice présente un total de **784 139** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **132 300** euros et un total **charges** de **28 408** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **103 892** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

TIABAN
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 rue des Violettes - 33320 EYSINES
823 359 336 RCS BORDEAUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 13 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 103 892,22 euros en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 200 574 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, positioned below the text 'Certifié conforme La Gérance'.